

Inscription Opération Tranquillité Habitations

Signalez votre absence à la Police municipale dans le cadre de l'opération Tranquillité Habitations : menée tout au long de l'année, cette opération permet d'organiser des patrouilles, de jour et de nuit.

1. Identification du requérant

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Courriel (obligatoire)

Confirmation du courriel (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Code postal (obligatoire)

Ville (obligatoire)

Téléphone (obligatoire)

Date de départ (obligatoire) :

Jour ▼

Mois ▼

Année ▼

Date de retour (obligatoire) :

Jour ▼

Mois ▼

Année ▼

Adresse (obligatoire)

2. Personne autorisée à rentrer

Quelqu'un est-il autorisé à pénétrer sur votre propriété durant votre absence (arrosage, relevé courrier, ouverture/fermeture volets, etc.) ? Oui Non

Nom

Prénom

Téléphone

3. Personne à prévenir en cas d'incident

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Code postal (obligatoire)

Ville (obligatoire)

Téléphone (obligatoire)

4. Observations particulières

Votre habitation est-elle munie d'une alarme ? OuiNon

Possédez-vous un animal ? OuiNon

Autorisez-vous la police municipale à pénétrer sur votre propriété pour y faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur de l'habitation dès la constatation d'un fait ? OuiNon

Envoyer

Police municipale d'Alès

Adresse

1 rue Albert 1^{er} Michelet, 30100 Alès

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Téléphone

04 66 56 11 48

Courriel

pm@ville-ales.fr